

COMPTE RENDU REUNION DU 5 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un le cinq janvier à 18h30, le Conseil Municipal de Rumingham s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de Monsieur Jacques HAUTECOEUR, suite aux convocations en date du 23 décembre 2020.

Etaient présents : M. HAUTECOEUR Jacques – M. WESSE Francis — Mme CARTON Marie-Andrée - M. WACSIN Christian – Mme BRICE Elodie – M. SENIS André – Mme DUFOUR Patricia – M. SERGEANT Christophe - Mme SWITALSKI Evelyne - M. DUFLOS Johan - Mme DUFOUR Karine - Mme LEGRAND Aurélie - M. ROMMEL Sébastien - Mme LEGRAND Pamela – M. PLICHON Frédéric – M. PARENT Cyrille - Mme LELEU Marie-Lise.

Était absent représenté : M. BREGNARD Benoît qui a donné pouvoir à M. HAUTECOEUR Jacques

Était absente : Mme MONTIGNY Claudine

M. WACSIN Christian est élu secrétaire.

Objet : Demande subvention de l'éclairage public – DETR 2021

La séance ouverte Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il envisage de remplacer les lampadaires vétustes par des ampoules « LED » de l'Impasse des Genêts, la Rue des jardins de Cérés, la Rue des Fleurs et Grand chemin de l'Église afin de réaliser une économie d'énergie et de répondre aux critères environnementaux.

Il donne connaissance des devis sollicités ainsi que des modalités de financement :

Coût de l'opération	19 813.50 € HT	Taux de subvention
Subvention DETR sollicitée	4 953.37 €	25%
Subvention FDE	10 897.43 €	55%
Autofinancement	3 962.70 €	20%
	19 813.50 €	100%

Il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide la réalisation de ces travaux, approuve le plan de financement, autorise le Maire à prendre toutes les décisions et effectuer toutes les démarches nécessaires à son bon déroulement, à solliciter toutes les aides financières susceptibles d'être accordées et en accepter le règlement.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Demande subvention DSIL 2021 « Réalisation d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants » Pont de la Liette

La séance ouverte Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet du pont de la briqueterie inscrit au budget prévisionnel 2019. Après étude, ce projet nécessite une réévaluation du montant estimé à la base. Ce pont vieillissant et étroit ne répond plus aux besoins de circulation actuelle. En effet, depuis 2006 la commune a connu un accroissement démographique important avec l'implantation de plusieurs lotissements au centre du village.

Les travaux de reconstruction et d'élargissement du pont au niveau de l'angle de la Rue St Antoine et de la RD 217 sont envisagés.

- Le montant de ces travaux a été estimé à 238 635.00€ HT

- Frais d'études diverses pour un montant estimé à 45 733.00€ HT

Soit un total de 284 368.00€ HT

Il donne connaissance des modalités de financement :

Coût de l'opération	284 368.00 € HT	Taux de subvention
Subvention DSIL sollicitée	130 620.80 €	45.93%
Subvention DETR sollicitée	56 873.60€	20 %
Subvention FARDA sollicitée	40 000.00 €	14.07 %
Autofinancement	56 873.60 €	20 %
	284 368.00 €	100%

Il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide la réalisation de ces travaux, approuve le plan de financement, autorise le Maire à prendre toutes les décisions et effectuer toutes les démarches nécessaires à son bon déroulement, à solliciter toutes les aides financières susceptibles d'être accordées et en accepter le règlement.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Demande subvention DSIL 2021 « Aménagement du carrefour à l'angle de la Rue St Antoine, la Route de Watten RD217 et de la rue du Centre pour la sécurisation et la mobilité »

La séance ouverte Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet d'aménagement du carrefour à l'angle de la Rue St Antoine, de la route de Watten et de la Rue du Centre inscrit au budget prévisionnel 2019. Après étude, ce projet nécessite une réévaluation du montant estimé à la base.

Le projet consiste à modifier la géométrie du carrefour pour améliorer la sécurité et la lisibilité. De créer un cheminement piétonnier continu et sécurisé entre les deux abris bus. D'aménager un plateau surélevé intégrant l'ensemble du carrefour pour limiter la vitesse afin de sécuriser la mobilité des piétons et l'arrêt des bus scolaires.

- un montant des travaux estimé à 125 450.00€ HT

- Frais d'études diverses pour un montant estimé à 45 733.00€ HT

Soit un total de 171 183.00€ HT

Il donne connaissance des modalités de financement :

Coût de l'opération	171 183.00€ HT	Taux de subvention
Subvention DSIL sollicitée	19 237.80 €	11.24%
Subvention DETR sollicitée	34 236.60 €	20 %
Subvention OSMOC sollicitée	68 473.20 €	40 %
Subvention Amendes de police sollicitée	15 000.00 €	8.76 %
Autofinancement	34 236.60 €	20 %
	171 183.00 €	100%

Il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide la réalisation de ces travaux, approuve le plan de financement, autorise le Maire à prendre toutes les décisions et effectuer toutes les démarches nécessaires à son bon déroulement, à solliciter toutes les aides financières susceptibles d'être accordées et en accepter le règlement.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits

Objet : Avenant au bail emphytéotique du 01/01/2018 à CAP ENERGIE

La séance ouverte Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune de Rumingham a concédé un bail emphytéotique de 30 années à l'association CAP ENERGIE à compter du 1/01/2018 à échéance le 31/12/2047. La superficie concédée portait sur 41ha 16a 09ca moyennant un loyer de 6000 euros /an.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux acquisitions récentes de parcelles attenantes au golf, l'association CAP ENERGIE souhaiterait inclure ces parcelles dans le bail emphytéotique initial. Il y a donc lieu d'établir un avenant au bail emphytéotique du 01/01/2018 qui reprend les parcelles et les terrains bâtis suivants :

- parcelles supplémentaires : C 702 – C 703 – C 419 – C 422 – C 427 – C 429 – C 581 – C 582 pour une superficie totale de 7ha 20 a 15 ca (la parcelle C 399 a été scindée en 2 parcelles C 702 et C 703)

Loyer : 800 euros/an

-Club house terrain et bâtiments parcelle C 698 pour 3a 50ca au 1625 rue Saint Antoine

Loyer 2500 euros/an

-Hangar, chalet et terrain parcelle C 398 pour 13a 70ca au 1655 rue St Antoine

Loyer 2500 euros/an

Total des loyers pour cet avenant à compter du 01/01/2021 : 5800 euros/an

Toutes les conditions initiales au bail du 01/01/2018 restent inchangées et s'appliquent à l'avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte et charge Monsieur le Maire de faire établir et signer l'avenant au bail emphytéotique à compter du 01/01/2021.
Fait et délibéré à Ruminghem, les jour mois et an susdits.

Objet : Dénomination de voie publique communale

La séance ouverte, Monsieur le Maire, indique aux membres du conseil municipal que suite au projet de réalisation du plan d'adressage avec la poste pour faciliter le repérage des services de secours, il y a lieu de modifier le nom de la voie « le Cup » et de nommer la voie desservant l'école primaire.

Il propose au conseil de remplacer « Le Cup » par « Rue du Cup » et de nommer la voie desservant l'école primaire « Impasse des Écoles ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- adopte la dénomination « Rue du Cup » et « Impasse des Écoles ». - charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

Fait et délibéré à Ruminghem, les jour mois et an susdits.

Objet : Tarif duplicata de livret de famille

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir déterminer le tarif pour la délivrance d'un duplicata de livret de famille en cas de perte, vol, détérioration ou destruction

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- fixent le tarif d'un duplicata de livret de famille à 5,00€

Fait et délibéré à Ruminghem, les jour mois et an susdits.

Informations diverses

- 1) Compte rendu de l'appel d'offres « Réhabilitation d'un édifice en café associatif et d'un ancien atelier de menuiserie en salle de spectacle »

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commission d'appel d'offres s'est réunie ce mardi 5 janvier à 14h30 pour le compte rendu du marché « Réhabilitation d'un édifice en café associatif et d'un ancien atelier de menuiserie en salle de spectacle » suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offres. Les éléments de ce compte rendu seront donnés lors de la prochaine réunion.

- 1) Colis de Noël aux aînés

181 colis concernant 244 bénéficiaires âgés de plus de 65 ans ont été distribués le samedi 19 décembre Dans la composition de ce colis, en valeur, le quart a été acheté auprès des commerçants locaux.

Monsieur le Maire remercie les élus et les membres de CCAS qui ont participé à la confection et à la distribution des ces colis qui ont fait plaisir à une très large majorité de bénéficiaires. Seul bémol, la fragilité des sacs plastiques.

Pour 2021, M. le Maire informe que la prise en charge des colis de Noël sera confiée au CCAS et qu'un budget sera alloué pour cet événement.

- 2) Journal communal

Sauf retard dans la livraison, le journal communal 2021 sera distribué dans la semaine du 11 au 15 janvier. Monsieur le Maire à cette occasion remercie la commission qui a pris en charge la conception et la mise en page de ce bulletin communal.

- 3) Commission économique

Monsieur le Maire informe le conseil que les membres de la commission économique seront convoqués dès que les comptes définitifs de 2020 seront arrêtés pour préparer le budget 2021 (fonctionnement et investissements)

- 4) Investissements réalisés au 4^{ème} trimestre 2020

Les vestiaires du foot ont été remis en état

- Douches remplacées en totalité et création d'un point d'eau extérieur
- Remplacement et réfection de l'éclairage par des éclairages protégés LED
- Installation de chauffage dans les vestiaires

Achat d'un photocopieur pour l'école et une remorque avec citerne pour l'arrosage

5) Pont du West

M. le Maire informe que le pont dit du WEST qui relie Ruminghem à Sainte Marie-Kerque présente des faiblesses lesquelles nécessitent une limitation du tonnage des véhicules qui l'empruntent.

Une délibération en ce sens sera prise conjointement avec la commune de Sainte Marie-Kerque.

6) Antenne de télécommunication

M. le Maire informe qu'un émetteur 4 G émettant sur la fréquence 2100 MHZ sera installé sur l'antenne existante rue Saint Antoine au niveau de la voir TGV.

Le dossier complet est consultable en mairie.

Questions diverses

Plusieurs élus font remarquer les problèmes liés aux fortes pluies que nous subissons depuis plusieurs semaines.

- Bassin de rétention des eaux au Jardins de Cérés qui débordait lors du weekend de Noël. Le service technique est intervenu dès le lundi 28/12 pour enlever les embâcles devant la grille d'évacuation.

Ornières rue basse du Marais.

A l'occasion de la pose de la fibre en bordure des routes, les bas cotés ont été fragilisés et les pluies n'ont pas arrangé les choses. Cette voie est étroite, mais ce n'est pas la seule, la prudence s'impose lorsque des véhicules doivent se croiser

Trottoirs rue basse du Marais

Le sujet est évoqué pour la partie urbanisée de cette rue. La seule solution est d'élargir cette route avec tous les problèmes que l'on rencontre en général avec les riverains dans ce type d'opération.

Élection d'un représentant du conseil municipal au CIAS

Mme DUFOUR Patricia s'étonne que sa candidature n'ait pas été retenue par M. le Maire.

Après renseignement, les membres du CIAS sont élus pour moitié parmi les délégués communautaires et l'autre moitié est choisie par la présidente de la CCRA en fonction de leur représentativité dans la vie civile.

Parking – stationnement gênant – dos d'ânes

Des élus demandent qu'une solution soit trouvée pour stopper les stationnements gênants devant la boulangerie et la boucherie. On soulève à nouveau la pose de ralentisseurs dans le cœur du village